

# Accès Numérique et Inclusion des Personnes Handicapées



## Introduction

On estime que 10,6 millions de personnes handicapées sont déplacées de force en raison de persécutions, de conflits, de violences, de violations des droits de l'homme, en plus des déplacements dus au climat. En outre, on estime que plusieurs millions de personnes sont déplacées mais restent invisibles au sein des communautés déracinées. Beaucoup de membres de ces communautés sont confrontés à des problèmes de communication et, bien que la technologie soit devenue plus omniprésente dans la vie des gens, les personnes handicapées sont confrontées à une fracture numérique qui est présente en raison d'un manque d'accessibilité au sein de l'écosystème numérique. Le prix et l'accessibilité des technologies ainsi que la culture numérique sont les principaux obstacles à l'accès et à l'inclusion des personnes handicapées dans le monde numérique.

En avril 2020, le service d'innovation du HCR a entrepris, conjointement avec le programme M4H de GSMA, des recherches pour traiter la question du manque d'accès aux services numériques et ce dans le but de comprendre les obstacles à l'accès et à l'utilisation des technologies mobiles pour les personnes handicapées, et de maximiser les opportunités d'inclusion sociale et économique. Les principales conclusions de cette recherche montrent que les réfugiés souffrant de déficiences auditives et visuelles sont confrontés à des problèmes de communication, d'exclusion sociale, de forte dépendance et de manque d'information sur les services disponibles. Selon l'enquête menée conjointement par le HCR et le Réseau latino-américain des organisations non gouvernementales de personnes handicapées et de leurs familles dans les Amériques (RIADIS) en décembre 2020, les principaux obstacles à l'accès sont le caractère inabordable des services et des appareils, les compétences numériques limitées et le contenu non disponible dans un format accessible pour les personnes handicapées.

En tant qu'agence de protection, le HCR est chargé de promouvoir une participation et un leadership important des personnes handicapées dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une réponse inclusive et universellement accessible. Conformément au Pacte mondial sur les réfugiés (anglais: Global Compact for Refugees), l'amélioration de l'accès aux services numériques pour les réfugiés et autres personnes handicapées et déplacées de force peut favoriser leur autonomie et leur inclusion. L'inclusion numérique peut également représenter une opportunité importante pour les personnes handicapées, puisqu'elle leur permet d'accéder à l'éducation, aux services financiers, au développement des compétences et à l'emploi. Les technologies numériques peuvent permettre aux personnes handicapées de recevoir des informations et des contenus dans le format auquel elles préfèrent accéder.

## Contexte

L'évolution du paysage humanitaire récemment marquée par la pandémie COVID-19 a mis en évidence l'importance de la connectivité pour accéder aux informations pertinentes et aux mécanismes d'assistance à distance pour les personnes relevant de la compétence du HCR. Pour les groupes les plus marginalisés comme les réfugiés handicapés, leur inclusion numérique représente plus que jamais une passerelle vers un accès efficace aux services de protection vitaux, la participation aux programmes humanitaires, l'accès à des opportunités et moyens de subsistance ainsi que l'intégration.

Le Service d'Innovation, par le biais de son programme d'inclusion numérique, s'engage à garantir un engagement en ligne significatif, sécurisé et inclusif des populations vulnérables qui sont particulièrement exposées à un risque d'exclusion accru. À ce titre, nous lançons un défi dans le cadre de l'appel à propositions qui vise à tester des initiatives et des solutions pour répondre à certains des défis spécifiques rencontrés par les personnes handicapées dans les contextes de déplacement.

## Champ d'application et objectifs

Les interventions proposées devront prendre en considération les obstacles rencontrés par les personnes handicapées, tels que les difficultés de communication ou le manque de culture et compétence numérique, comme le montre l'étude de la GSMA<sup>1</sup> Les interventions proposées devront répondre à certaines des priorités suivantes (mais pas uniquement):

- 1. Répondre aux obstacles d'accès et d'accessibilité financière:** Les personnes handicapées ont généralement des revenus inférieurs à ceux de leurs homologues non handicapés ; ainsi, dans de nombreux cas, le coût d'un appareil et des services de connectivité peut être important. Il peut y avoir d'autres problèmes d'accès liés aux appareils, tant au niveau du matériel que des logiciels. La mise en place d'initiatives avec les fournisseurs de services locaux et les fabricants de téléphones peut fournir des opportunités pour faciliter l'accès à la connectivité;
- 2. Informations accessibles et mécanismes d'engagement:** Pour garantir un partage efficace de l'information entre les personnes handicapées, le contenu doit être élaboré, présenté et partagé selon les modalités et les réseaux/ outils de communication préférés des personnes. Rendre accessible les contenus de protection et les méthodes de participation essentiels aux personnes handicapées garantit une réponse humanitaire responsable;
- 3. Développer les compétences numériques:** De nombreuses personnes handicapées, leurs familles ainsi que les prestataires de services, en particulier dans les pays à faibles et moyens revenus, ne sont pas au courant de la gamme d'outils en ligne accessibles et disponibles, ni de la manière dont ils peuvent être utilisés. Il est primordial de veiller à ce que les personnes handicapées puissent les utiliser efficacement pour garantir une participation significative de leur part en ligne;
- 4. Améliorer les possibilités de subsistance:** La tendance mondiale à la numérisation du marché du travail peut avoir un impact positif sur l'accès des réfugiés handicapés aux opportunités d'emploi. La connectivité peut soutenir la promotion d'activités génératrices de revenus en ligne afin de permettre aux personnes handicapées de mener une vie indépendante et de s'intégrer socialement et économiquement.

---

1 Basé sur les résultats de la recherche menée par le HCR et la GSMA au Kenya (Avril 2020)

## Appel à propositions

Étant donné le manque relatif de preuves concernant les niveaux d'accès numérique et l'inclusion des personnes handicapées dans les contextes de déplacement, ou même dans les interventions spécifiques qui les soutiennent, le Service d'Innovation lance un appel à projet pour fournir un soutien financier aux opérations qui cherchent à résoudre ce problème.

Nous souhaitons recevoir des demandes des opérations qui se sont déjà penchés sur la question et qui cherchent à mettre en œuvre un projet pour répondre à de tels défis. Bien que la manifestation d'intérêt ne nécessite pas une proposition détaillée, elle doit être basée sur des données et des preuves qui démontrent le succès potentiel d'une telle approche. Il peut s'agir notamment de données relatives aux besoins des communautés en matière d'information et de communication, aux initiatives en cours avec des organisations nationales et locales pour traiter de ces questions avec les communautés d'accueil, et au soutien d'autres organisations telles que les opérateurs de télécommunication ou les entreprises technologiques.

Pour soumettre une manifestation d'intérêt à ce défi, cliquez sur le bouton Appliquer maintenant.

*(Vous devrez vous connecter à votre compte HCR)*